NESTENN
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BARÈME HONORAIRES

Tarifs applicables au 10 Septembre 2024

TRANSACTION – VENTE

Honoraires à la charge du vendeur

De 0 à 30 000 € ➡ 3 000 € TTC
De 30 001 à 50 000 ➡ 6 000 € TTC
De 50 001 à 180 000 € ➡ 9 000 € TTC
> 180 001 € ➡ 5 % TTC

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant fixé conformément au barème ci-après. Notre agence est susceptible de vous présenter des biens dans le cadre d'une relation inter-confrères.
En cas de négociation, le barème qui s'applique est celui de l'agence détentrice du mandat.

LOCATION

Les honoraires sont partagés entre le bailleur et le locataire selon les modalités définies à l'article 5-1 de la loi, avec un plafonnement de la part locataire de :

- **10 € /m²** en zone tendue (12 € / m² en zone très tendue) pour les prestations de constitution du dossier, visite des lieux et rédaction du contrat de bail,
- **3 € / m²** pour la prestation d'état des lieux d'entrée.

Locations Meublées :

Des honoraires d'entremise sont prévus à hauteur de 150 euros TTC à la charge du bailleur pour inventaire.

Commune soumise au permis de louer :

Des honoraires d'entremise sont prévus à la charge du bailleur :

Déclaration de mise en location ➡ 150 € TTC
Autorisation préalable de mise en location ➡ 250 € TTC

Location hors 78 - YVELINES :

Des honoraires d'entremise sont prévus à hauteur de 150€ TTC à la charge du bailleur.

Autres baux :

Commerces : 15 % TTC du loyer annuel chargé à la charge du locataire ou partagé selon choix du bailleur
Parking et cave isolés : forfait 300 € TTC à la charge du locataire ou partagé selon choix du bailleur

Si la relocation n'est pas effectuée par NESTENN, l'état des lieux de sortie ne sera pas effectué par NESTENN.

GESTION LOCATIVE

La gestion locative est réalisée par la SAS IVS Gestion Locative, société filiale de la SAS T Li Te (Groupe NESTENN) 17, rue Jean Gabin 78 390 Bois d'Arcy tél 01 30 05 14 99 (rcs Versailles 824 888 069, carte pro CPI 7801 2017 000 017 729)
A titre indicatif honoraires de gestion de 5.50% HT (6.60 % TTC) des encaissements.
Garantie Loyer Impayés (GLI) comptes premium 1.70 % des encaissements

IMMOBILIER NEUF

Les honoraires sont à la charge des vendeurs (promoteurs) en fonction des accords nationaux des donneurs d'ordres et sont variables en fonction du promoteur, du programme, des promotions

MURS COMMERCIAUX

8 % HT

S.A.S. MDM SAINT CYR au capital de 20000 € -Siren 500 935 440 Siret 50093544000015 – NAF 6831 Z, Siège social : 9 Avenue Jean Jaurès 78210 Saint Cyr l'Ecole. Carte prof N° CPI 7801 2018 000 023 652 délivrée par la CCI Paris IDF ,Garantie financière CEGC 110000€ :16 rue Hoche, tour Kepka B TSA 39999 92919 PARIS la Défense cedex. TVA FR76500935440. CNE n°AV101001. ORIAS 13006814.